

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES
DE MATERIEL INFORMATIQUE DE MOBILIER DE BUREAU ET DE
CLIMATISEURS AU PROFIT DE LA CELLULE TECHNIQUE DE SUIVI
DES REFORMES ECONOMIQUES ET FINANCIERES(CTR)
KINSHASA - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

1. Référence de publication

29/PAG/FIN-PUB/AOOL/2010

2. Procédure

Ouverte locale

3. Programme

FED

4. Financement

Convention de financement n° 9598/ZR

5. Pouvoir adjudicateur

Ministère des Finances, Ordonnateur National

Représenté par l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Gouvernance (UGPAG),
10, avenue Nioki, Commune de Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo,
Tel : +243 (0)81 88 23 979 / per. 81 47 79 410 coordonnateur.ugpag@gmail.com.

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le marché a pour objet la fourniture et la mise en service de matériel informatique, de mobilier de bureau et de climatiseurs au profit de la Cellule Technique de suivi des Reformes économiques et financières à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est constitué des 2 lots suivants :

- **Lot 1** Matériel informatique
- **Lot 2** Mobilier de bureau et climatiseurs

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États ACP et des États membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE*.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

La garantie de soumission n'est pas exigée pour ce marché.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **5%** de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information ni visite de site n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en œuvre des tâches

La période prévue pour la mise en œuvre des tâches allant de la signature du contrat jusqu'à la réception provisoire est de 30 jours pour chacun des deux lots.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire :

- Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire pour les trois dernières années doit être supérieur au double de son offre financière

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire :

- au moins 2 personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire ont travaillé dans des domaines en rapport avec le présent marché

3) Capacité technique du soumissionnaire :

- Le soumissionnaire doit avoir mené à bien dans les 5 dernières années, au moins 2 projet d'un budget/domaine équivalent à celui du ou des lots soumissionnés.

17. Critères d'attribution

Prix.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : www.cofed.cd. Il est également disponible auprès de l'UGPAG. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au **Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Gouvernance (UGPAG), 10 Avenue Nioki, Commune de Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo, Tel : +243 (0)81 88 23 979 / per. 81 47 79 410 coordonnateur.ugpag@gmail.com** (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de la COFED : www.cofed.cd.

19. Date limite de soumission des offres

La date limite de soumission des offres est le **5 août 2010 à 10 heures**, heure de Kinshasa

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres est fixée au **5 août 2010 à 11 heures** au lieu de dépôt des offres

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié le 25 juin 2005 et en 2008 (Annexe IV)